Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes la Jolie
Canton de Limay

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 25 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le 25 avril à 19h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence, de Monsieur Michel HANON, maire

Etaient présents :
Michel HANON, Véronique BESNARD, Thierry BOBBERA, Christian BONNETAUD, Bénédicte MOUGEOT, Philippe PERNETTE, Dominique VAN LOKHORST, Vanessa VARLET

Absents excusés : Jean-Luc BEZEAU pouvoir à Vanessa VARLET
Véronique ROUTIER pouvoir à Michel HANON

Absent : Pierre BRUNET

Secrétaire : Vanessa VARLET

Ouverture de séance à 19H45

1) Budget Primitif
Monsieur le Maire présente le Budget Primitif de l'année 2014 et donne toutes explications nécessaires à sa bonne compréhension.
Le Conseil Municipale délibère sur le Budget Primitif 2014 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement	429.216,75€
Recettes de fonctionnement	429.216,75€
Dépenses d'investissement	170.105,84€
Recettes d'investissement	170.105,84€

Pour : 10

2) Taxes locales
Après plusieurs années sans toucher aux taxes locales, il est nécessaire d'améliorer les recettes de fonctionnement pour faire face à l'augmentation des dépenses dans ce domaine (fuel, électricité,….) et pouvoir abonder correctement la section d'investissement.
En conséquence, Monsieur le Maire propose un ajustement des taxes locales de la manière suivante :
Taxe d'habitation : 7,22%
Taxe foncier bâti : 10,56%
Taxe foncier non bâti : 68,15%
Pour : 10

3) Affectation du résultat
Afin de combler le déficit d'investissement constaté (6.909,84€), Monsieur le Maire propose de faire le transfert correspondant de la section de fonctionnement.
Pour : 10

4) Dotation à la Caisse Communale Action Sociale
500€
Pour : 10

5) Dotation à la Caisse des Ecoles
2.500€
Pour : 10

2 rue de l'Eglise 78440 MONTALET LE BOIS - ☏ 01 34 75 38 35 - 🖷 01 34 75 42 60
Email : mairie.montalet@orange.fr - Site internet : www.montaletlebois.fr

6) <u>Dotations aux associations</u>
   - Amicale Sportive de Montalet le Bois : 300€
   - Association des Parents d'Elèves : 300€

   Pour : 10

7) <u>Représentation au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines</u>
   Monsieur Christian BONNETAUD est désigné pour représenter la commune.
   Pour : 10

Fin de séance 23h00
Le Secrétaire

Le Maire
M. HANON

N.B : l'intégralité des délibérations correspondantes sont consultables en Mairie.

2 rue de l'Eglise 78440 MONTALET LE BOIS - ☏ 01 34 75 38 35 - 🖷 01 34 75 42 60
Email : mairie.montalet@orange.fr - Site internet : www.montaletlebois.fr